

*Initiatives ministérielles*

appuyer sur les bons boutons politiquement corrects de la commission.

Quand les avions du ministre—pour reprendre sa métaphore—s'écrasent, cela coûte parfois beaucoup d'argent aux Canadiens, mais parfois aussi des vies humaines.

Les choses sont soudain allées trop loin pour le ministre de l'Immigration. Il s'est tout à coup rendu compte qu'il devait faire quelque chose et vite. Il a jugé bon de déposer quelque chose. Il devait donner l'impression d'avoir vraiment apporté des changements, d'avoir pris les choses en main et d'avoir réellement revu sa façon de faire les choses. Avec ses adjoints législatifs, il a entrepris de rédiger en toute hâte le projet de loi C-44.

«Voici, nous a-t-il dit, la panacée, la solution à tous les problèmes de l'immigration.» Ils nous ont assuré vouloir, par le projet de loi C-44, se montrer stricts, ne tolérer aucun abus du système d'immigration et mettre ainsi fin aux tragédies comme celles qui se sont produites l'an dernier et qui, notez bien ce que je vous dis, sont encore susceptibles de se produire.

Le projet de loi C-44 est un document impressionnant. Il contient des pages et des pages de dispositions juridiques qui viennent s'ajouter à la Loi sur l'immigration dont il élimine certaines parties, revoit certaines définitions et réitère d'autres éléments.

En réalité, le projet de loi C-44 n'est que du vent. Est-ce là la solution à tous les problèmes de l'immigration? Pas le moins du monde. Est-ce qu'il s'attaque au grave problème du manque de personnel et de la baisse de moral au ministère de l'Immigration, particulièrement en ce qui concerne l'application de la loi? Absolument pas. Est-ce qu'il va empêcher les avocats d'engorger la CISR et nos tribunaux en faisant appel après appel pour des motifs fallacieux? Nullement.

Est-ce qu'il réintroduit la notion de responsabilité dans le processus décisionnel en matière d'immigration, notion dont l'absence a permis au ministre de l'Immigration de se défilier à chaque dérapage, prétendant qu'il était impuissant puisque la commission était un organisme indépendant, et à cette dernière de dire qu'elle n'avait de comptes à rendre qu'aux tribunaux? Pas le moins du monde. Est-ce qu'il referme la porte, accroissant la surveillance aux points d'entrée? Non.

Est-ce qu'il s'attaque à l'origine de presque tous les problèmes qu'entraîne l'immigration de nos jours, à savoir la question du nombre; un nombre trop élevé pour qu'en toutes circonstances le ministère puisse traiter les demandes avec le soin et la précision nécessaires pour assurer une présélection des requérants aussi sérieuse et soigneuse que possible? Absolument pas.

Par contre, le projet de loi C-44 offre une échappatoire au ministre et au gouvernement qui sont totalement incapables de faire les choix qui s'imposent, de faire preuve de leadership et de passer à l'action et qui cherchent toujours à tirer leur épingle du jeu, à donner l'impression qu'ils font quelque chose. Beaucoup de bruit pour rien. Un récit plein de son et de furie, ne signifiant rien. Le projet de loi C-44 est un récit plein de son et de furie qui ne signifie absolument rien pour le Canadien moyen respectueux des lois et qui veut une politique d'immigration sensée, ni pour les immigrants qui cherchent seulement à se refaire une vie et à respecter la loi dans leur nouveau pays.

• (1300)

Le ministre de l'Immigration a souvent parlé de ses grands idéaux en matière d'immigration. Il a souvent fait part aux Canadiens et à la Chambre de sa vision des choses sur ce que l'immigration devrait apporter au Canada et sur ce que le Canada devrait faire pour les immigrants.

Le ministre a essayé de faire valoir que des taux d'immigration élevés, l'existence de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et d'autres éléments de la politique d'immigration du Canada sont bons pour le Canada parce qu'ils améliorent l'économie canadienne. Il dit que les immigrants apportent plus à l'économie qu'ils n'en tirent d'avantages. Nous ne contestons pas cela. Il a dit que l'immigration fait partie de notre patrimoine, que ce sont les immigrants qui ont bâti le Canada, qu'ils continuent de le faire et qu'ils devraient continuer dans l'avenir. Tout cela est évident. La position du Parti réformiste est exactement la même que celle des libéraux sur ces questions. C'est aussi la position du Bloc et du NPD. C'était même la position de l'ancien gouvernement.

Le ministre de l'Immigration ne fait rien de bien original quand il nous parle de l'histoire de l'immigration et de la nécessité de conserver cette tradition. Il y a cependant une énorme différence entre le fait de parler du passé, de grands idéaux universels, et de mettre ces idéaux et ces valeurs en pratique.

C'est ici que le gouvernement et mon parti prennent des voies différentes. Nous sommes d'accord pour dire que l'immigration est un élément essentiel du patrimoine canadien. Nous sommes d'accord pour dire que les immigrants contribuent à la solidité de l'économie.

Il est temps de dépasser les déclarations du genre «nous sommes en faveur de l'immigration et vous ne l'êtes pas.» Nous sommes tous en faveur de l'immigration. Le Parti réformiste et le Parti libéral sont tous deux favorables au maintien de l'immigration. Franchement, nous, députés du Parti réformiste, avons l'impression de parler au nom des Canadiens quand nous disons qu'il faut mettre un terme aux insultes et aux entreprises de salissage de nos adversaires, qui sont chose courante dans le débat sur l'immigration. C'est le genre de discours que le gouvernement privilégie quand il est question d'immigration.

Ce genre de raisonnement est peut-être offensant, mais celui qui sous-tend le projet de loi C-44 l'est encore plus, parce que cette mesure donne l'impression de pouvoir améliorer la situation. Seuls les initiés, ceux qui connaissent les mécanismes de l'immigration au Canada, savent pourquoi ce projet de loi a peu de valeur et pourquoi il est inutile.

Comme je l'ai déjà dit, personne ne nie la valeur de l'immigration au Canada. Le Parti réformiste soutient que le Canada pourrait se doter d'une meilleure politique d'immigration. D'après le Parti réformiste, il serait possible de modifier sans tarder et de façon consistante la politique d'immigration du Canada pour qu'elle soit favorable aussi bien aux Canadiens qu'aux immigrants.

Puisque le gouvernement est d'avis qu'il faut préserver le statu quo, statu quo engendré par le gouvernement conservateur précédent, et maintenir des taux d'immigration extrêmement élevés, qui équivalent à plus de deux fois ceux de n'importe quel autre pays, des taux qu'on peut qualifier d'astronomiques par les temps qui courent et qui représentent une charge impossible pour